

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1076

VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2014

Dispositif de tirage BREST CTC

Avec les agriculteurs

Le gouvernement attache une attention particulière à l'avenir de l'agriculture. Le 7 octobre dernier, Manuel Valls, premier ministre, Stéphane Le Foll, ministre chargé de l'Agriculture, Xavier Beulin, président de la FNSEA, et Thomas Diemer, président de JA, ont participé à une réunion de travail à Matignon.



Stéphane Le Foll, à l'écoute des agriculteurs

Quatre priorités d'action avaient été arrêtées à la satisfaction de tous les participants. D'abord, l'engagement d'une concertation entre les acteurs de la filière alimentaire pour des relations commerciales apaisées. Ensuite, la poursuite des travaux engagés lors des États généraux de l'agriculture, de février 2014, concernant la réglementation environnementale, en lien avec Ségolène Royal. De plus, un travail est engagé sur les conditions de mise en œuvre du compte pénibilité et l'apprentissage dans le secteur agricole et agroalimentaire. Enfin, gouvernement et organisations syndicales étaient tombés d'accord pour ouvrir un chantier sur l'accompagnement et le déploiement de l'innovation en agriculture.

Quelques mois plus tard, ces quatre priorités restent d'actualité et plusieurs avancées sont à signaler.

Le décret sur la clause de renégociation des prix en cas de forte volatilité des coûts des matières premières a été publié au JO du samedi 18 octobre 2014. Il permettra de mieux prendre en compte l'évolution des coûts de production.

Enfin, pour répondre aux inquiétudes des filières agricoles et agroalimentaires qui craignent que les rapprochements de certaines enseignes ne renforcent les déséquilibres dans les négociations, le gouvernement a saisi l'autorité de la

concurrence sur le sujet et sera très attentif aux conséquences de la mise en œuvre concrète de ces rapprochements.

Le gouvernement est très attentif au respect de ces engagements. Pour ce faire, un comité de suivi du déroulement des négociations commerciales s'est mis en place, depuis la fin du mois de novembre.

Stéphane Le Foll a diffusé, le 2 décembre, un guide pratique pour favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective qui donne aux donneurs d'ordre les outils juridiques permettant de donner toute leur place aux produits locaux, dans le respect du code des marchés publics. Ce guide a été diffusé à tous les maires, présidents de Conseils régionaux et de Conseils généraux et tous les parlementaires.

Afin de faciliter l'appropriation de tous ces outils par les acteurs, les services de l'État en région organiseront, début 2015, des réunions avec tous les acteurs (élus, producteurs et transformateurs, interprofessions, etc.).

À un moment où certains à droite tentent d'utiliser les désarrois d'une partie de la profession agricole, il convient de souligner l'action du ministère de l'agriculture qui s'engage pour défendre la production française.

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 18/12/2014



Fin de vie

Tous les Français, à un moment ou un autre, sont ou seront confrontés à la question de la fin de vie pour eux ou quelqu'un de leur famille. Loin des caricatures il s'agit de trouver des solutions dignes pour les malades et leurs proches.

Le rapport *Claeys et Leonetti*, remis au président de la République, insiste sur le renforcement des moyens pour les soins palliatifs et une meilleure prise en compte des directives anticipées, comme d'une plus grande reconnaissance de la personne de confiance choisie par le patient.

Les socialistes restent mobilisés autour de l'un des engagements de la campagne présidentielle qui met au cœur du débat l'attention au malade et son droit à mourir paisiblement, sans souffrance, dans la dignité, en bénéficiant d'une assistance médicalisée.

PS29

Chiffre de la semaine

40 millions d'euros

C'est le montant du Fonds d'investissement dans l'innovation sociale (FISO), destiné à financer les projets de l'ESS (économie sociale et solidaire).